



## De l'Ossau à Katahdin

La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin

n°91

15 juillet 2017

Site : <http://ossau.katahdin.free.fr/>

Courriel : [Jean.renault@wanadoo.fr](mailto:Jean.renault@wanadoo.fr)

Bonjour,

Il est intéressant parfois d'évoquer des associations qui partagent en partie nos préoccupations.

La Fédération des Académies de Gascogne a été créée en 2011. (Ci-dessous Sud-Ouest 2015)

### Qu'est-ce qu'être Gascon ?

**ÉVÈNEMENT** La fédération des académies de Gascogne s'est interrogée sur cette identité et ce qu'elle représente aujourd'hui

Peut-on être Gascon aujourd'hui ? Poser la question, c'est déjà revendiquer une identité. Ce fut un des thèmes de la réception de la Fédération des académies de Gascogne, jeudi après-midi dans la salle du Tir au Vol, par l'Académie du Bassin.

Présidée par le professeur Jacques de Cauna, docteur d'état en Sorbonne, associé au CNRS, cette fédération regroupe au sud de la Garonne plus de 80 sociétés, académies, sociétés savantes, centres de recherche, répartis dans 9 départements : Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Ariège. À Arcahon, jeudi, 40 délégations étaient présentes. Certaines académies ont une longue histoire : celle de Toulouse date de 1323.

**Une âme, une langue**  
Jacques de Cauna a rappelé que la fédération était née il y a quatre ans. « Il s'agit d'un réseau ; les moyens de communication modernes permettent d'échanger facilement des informations entre les sociétés ; mais c'est la première rencontre réelle aujourd'hui ». Son intervention a porté sur l'identité gasconne. « L'identité gasconne se perd, on n'a pas le droit de la laisser dépérir, il faut la préserver. Il faut aussi en changer l'image qui n'est pas toujours très bonne, voir péjorative : faire des promesses de gascon, ou l'expression gasconnades, par exemple. Il importe que les gens connaissent leur identité et la cultivent. La Gascogne a une langue, une âme, un patrimoine. L'histoire de la Gascogne n'est pas exactement celle de la France : si la bataille de Castillon est une victoire pour la France, elle fut une défaite pour la Gascogne autant que pour les anglais ! Après l'exposé de Jacques de Cauna, Denis Blanchard-Dignac, président de l'Académie du Bassin, a présenté un aperçu de l'architecture gasconne ; Michel Doussy, de l'Académie du Bassin a parlé de la découverte du « chaînon manquant » de la Teste et enfin, avec l'humour qu'on lui connaît, Charles Daney, secrétaire perpétuel, a posé la question « Comment être Gascon aujourd'hui ? ». Un échange s'est établi avec le public.

**Christian Visticot**

**Jacques de Cauna (costume sombre) entouré des académiciens du Bassin (en rouge).** PHOTO C.V.

Elle a pour objet : fédérer les diverses Académies de Gascogne au plan linguistique et littéraire. Susciter ou soutenir toute initiative y afférant, organiser des réunions et congrès relatifs à la Gascogne autour des mêmes thèmes.

Cette année, la Fédération des Académies de Gascogne tiendra son congrès au Château de Caumale le 28 août (Le château est maintenant le siège de la fédération), sous la présidence du professeur Jacques de Cauna, Docteur d'État (Sorbonne), Cnrs / Ehess, Commandeur de l'Ordre national Honneur et Mérite de la République d'Haïti., de Mme Geneviève Fabre, vice-présidente, et de Monsieur Pierre Fabre, secrétaire perpétuel.

## **LA FEDERATION DES ACADEMIES DE GASCOGNE**

**ET**

## **LE CHÂTEAU DE CAUMALE**



*vous invitent au congrès de la Fédération des Académies de Gascogne*

*qui se tiendra le Lundi 28 août 2017*

*au siège de la Fédération, château de Caumale à Escalans, 40310  
sous la présidence du professeur Jacques de Cauna, Docteur d'État (Sorbonne), Cnrs / Ehess,  
Commandeur de l'Ordre national Honneur et Mérite de la République d'Haïti*

*Mme Geneviève Fabre, vice-présidente, et Monsieur Pierre Fabre, secrétaire  
perpétuel, accueilleront les participants à partir de 11 h.*

***Interventions de 15 h à 16 h 30 :***

*Nathalie de Rochambeau : Jean-Baptiste de Rochambeau, de Vendôme à Yorktown*

*Jacques de Cauna : Saint-Domingue, les Antilles et la guerre d'Indépendance américaine*

*Jérôme Danard, président France-Etats-Unis : Benjamin Franklin*

## **Le château : présentation**

Le château de Caumale, du XVIème et XVIIème siècle, est situé à Escalans dans le département français des Landes. Il est inscrit comme Monument historique le 31 janvier 2002



Le château de Caumale, médiéval, est entouré de murs d'enceintes, transformés et ouverts en chais, il subsiste 2 tours basses du XIIème siècle, les 5 autres tours du château sont XVème / XVIème.

Le Gabardan, fief de Gaston Phebus, de la famille d'Albret, est une terre de chasse, et Caumale, château de défense pendant

les guerres de 100 ans et de Religions, a toujours été refuge pour Gabarret, sa ville et son monastère, l'abbé Devert parle de l'entrée d'un souterrain à Gabarret vers Caumale. Toujours habité par de grands voyageurs, on lui connaît une histoire coloniale entre Saint-Domingue, Cuba avec les Delisle, à l'époque où "Sire toute votre cour est créole..."

Le château est remanié intérieurement au XIXème siècle par les mêmes Delisle, on assiste à un mariage en 1830 où les amis sont Rochambeau fils, Vilmorin, Humbolt...

Sa silhouette évoque les châteaux gascons du Moyen Âge. Son corps de logis carré dispose de quatre tours d'angle, la tour de la poterne la tour aux grains, de l'oratoire, de guet et la grande tour d'escalier qui mène à la chambre du gouverneur Rochambeau.





**Si vous souhaitez vous inscrire pour cette journée, (20<sup>€</sup> pour la visite et le déjeuner), il est impératif de nous le signaler avant le 30 juillet. Nous organiserons le déplacement en covoiturage.**

Les projets pour les prochaines animations vous seront communiqués dans une prochaine lettre.

*Bulletin d'adhésion, année 2017*

*Nom :.....*

*Prénom :.....*

*Adresse : .....*

*C.P. : ..... Ville : .....*

*Courriel : ..... Tel : .....*

*Souhaite adhérer à l'Association de l'Ossau à Katahdin*

*Cotisation seule : 15 € pour une personne, 25 € pour un couple.*

*Cotisation et revues: 20 € pour une personne, 30 € pour un couple.*

*Cotisation et revues (hors France) : 35\$*

*A retourner à l'adresse suivante : Association de l'Ossau à Katahdin,  
Mairie d'Escout,  
64870 Escout*

*La cotisation n'a pas changé depuis la création de votre association.  
Nous avons besoin de vous, nous ne serons jamais assez nombreux. On  
compte sur vous. Faites adhérer vos amis.*